



Procédure d'audition relative aux projets de règlements sur la reconnaissance des diplômes de hautes écoles de logopédie, de thérapie psychomotrice et dans le domaine de la pédagogie spécialisée (orientation éducation précoce spécialisée et enseignement spécialisé)

Liste des destinataires de la procédure d'audition

- Directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique
- Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles
- swissuniversities
- Toutes les institutions de formation concernées (hautes écoles pédagogiques, hautes écoles spécialisées et universités)
- Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)
- Association romande des logopédistes diplômés ARLD
- Association Romande des Praticiens en Service Educatif Itinérant ARPSEI
- Associazione Logopedisti della Svizzera Italiana ALOSI
- Berufsverband für Heil- und Sonderpädagogik Schweiz BHS
- Berufsverband Heilpädagogische Früherziehung BVF
- Berufsverband Schulleiterinnen und Schulleiter der deutschsprachigen Schweiz VSLCH
- Collège des responsables des SEI latins
- Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)
- Conférence Latine des Chefs d'Etablissement de la Scolarité Obligatoire CLACESO
- Dachverband Schweizerischer Lehrerinnen und Lehrer LCH
- Deutschschweizer Logopädinnen- und Logopäden-Verband DLV
- Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée (Integras)
- Syndicat des enseignants romands SER
- Association suisse des thérapeutes en psychomotricité
- Verband Heilpädagogischer Dienste Schweiz (VHDS)
- Commission de reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les professions pédagogo-thérapeutiques (logopédie, psychomotricité, enseignement spécialisé, éducation précoce spécialisée)
- Commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire
- Commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré secondaire I
- Commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles de maturité

25 août 2022

350-33 jc/fpf